

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 DECEMBRE 2019



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

Le seize décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 10 décembre 2019, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Catherine TERRAZ, Jean-François BRUGNON, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Jean-Pierre JARRE, Valérie ROUGERON, Bérénice LACOMBE, Josiane CURT, Maurice MONTJOVET, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, David GUILLOT, Marie-Christine VANHOUTTE, Aziz ABBAS, Chloé CHENAL, Muriel THEATE, Pierre POINTET, Lysiane CHATEL, Nathalie LAISSUS, Philippe PERRIER, Dominique RUAZ, Claudie LEGER, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD, Esman ERGUL

Étaient excusés :

Claude BESEVAL qui a donné pouvoir à Philippe PERRIER
Noëlle AZNAR MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Claudie LEGER
Laurent GRAZIANO qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ
Fabrice ZANIVAN qui a donné pouvoir à Chloé CHENAL

Étaient absents :

Mustapha MARJI

Le quorum étant atteint (28 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Chloé CHENAL est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019

LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

1° Présentation de Savoie de femmes

2° Présentation du rapport d'activité 2018 du SIFORT

Maurice MONTJOVET

Le syndicat intercommunal du fort du Mont entre les communes d'Albertville, Venthon et Tours-en-Savoie, a pour objet la valorisation du site du fort du Mont.

Son comité syndical est composé de 2 délégués de Venthon, 2 délégués de Tours-en-Savoie et de 6 délégués d'Albertville.

Participation 2018 des communes : 49 725 €

Albertville : 24 862,50 € / Venthon : 12 431,25 € / Tours-en-Savoie : 12 431,25 €

Balance du compte administratif 2018

	Fonctionnement	Investissement	Total
	2018	2018	
Recettes	287 034,76	16 170,10	303 204,86
Dépenses	289 052,76	31 570,06	320 622,82
Résultat de l'exercice 2018	52 189,35	-15 399,96	36 789,39
Résultat antérieur reporté	234 845,41	-14 759,35	220 086,06
Résultat de clôture prévisionnel	287 034,76	-30 159,31	256 875,45

État de la dette :

Un emprunt de 230 000 € a été souscrit sur 15 ans auprès du Crédit Mutuel.

Le taux a été renégocié en 2011. Il est actuellement en taux variable Euribor + une marge de 0,95 %.

Reste 4 années de remboursement jusqu'à octobre 2022.

Mise à disposition du fort : location fort du Mont aux particuliers et associations aux tarifs suivants :

Tarifs 2018	Journée	Week-end
Associations des communes adhérentes au Syndicat	80,00 €	150,00 €
Particuliers des communes adhérentes au Syndicat	140 €	280 €
Particuliers et associations des communes extérieures au Syndicat	250 €	480 €

Pendant l'année 2018, le fort du Mont a été mis à disposition 12 fois, soit 2 010 € de recettes.

La Société Monts & Terroirs loue 5 760 € par trimestre les caves pour affiner ses fromages.

Principaux travaux menés en 2018

15 jours de corvées organisées par les bénévoles du Fort du Mont « Les Amis du Fort » soit 1 160 heures de travail réalisées :

- Ouverture du Fort : nettoyage des couloirs, des salles
- Nettoyage chemin de ronde et fossés (principalement des arbres tombés)
- Remise en état de deux pièces : murs, plafond, plancher, visserie, peinture)
- Préparation du chantier Concordia (défrichage, matériaux, ...)
- Poursuite de la mise en sécurité du parcours de visite proposé par le service Patrimoine de la Ville d'Albertville
- Evacuation ferrailles et encombrants
- Fermeture du Fort : installation des protections sur les portes, vidange, ...

Chantier Concordia

L'association Concordia organise des échanges internationaux de bénévoles dans le cadre de divers chantiers.

Pour la 5^{ème} fois au fort du Mont, un chantier a été organisé sur 3 semaines en août 2018.

L'opération est à reconduire pour l'année 2019.

Ce rapport est consultable au service affaires générales.

3° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

DROITS ET TARIFS SANS CARACTÈRE FISCAL

Par décision en date du **19 novembre 2019**, gratuité du parc de stationnement souterrain du jeudi 5 décembre à 8 heures au vendredi 6 décembre 2019 à 17 heures, en raison des travaux dans le parc.

DÉCISIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dossier déposé le 3 décembre 2019

Création d'une piste forestière et de 3 places de dépôts en forêt communale d'Albertville

Financeurs	Taux de subvention validé par le financeur	Montant en € (taux * montant total HT)
Union Européenne (FEADER)	30%	10 362,24
Etat	15%	5 181,12
Conseil régional (PSADER)		
Conseil général	15%	5 181,12
Montant total des aides publiques sollicitées		20 724,48
Autofinancement	40%	14 615,52
Autre financeur privé : _____		
Total des financements privés		14,615,52
Total aides publiques + financements privés (= montant total HT)	100 %	35 340,00

Dossier déposé le 6 décembre 2019 auprès de l'Agence Nationale du Sport - Construction d'un complexe sportif multi-activités - ZAC du Parc Olympique

- Montant opération : 3 274 200 € HT
- Participation conseil régional AuRA : 1 000 000 €
- Participation ANS : 570 431,80 €
- Ville d'Albertville : 1 703 768,20 €

DECISIONS CONCERNANT LE DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de démolir

ARRETE PRONONCE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Description de la demande	Référence du dossier
Nom et adresse du demandeur : COMMUNE D'ALBERTVILLE 12 Cours de l'Hôtel de Ville - CS 60104 73207 ALBERTVILLE Représenté par : BURNIER-FRAMBORET Frédéric	Dossier n° PD07301119D4004 Date de dépôt : 29/10/2019
Adresse des travaux : Route d'Ugine Référence(s) cadastrale(s) : AK 476	
Nature de la démolition : démolition totale d'un bâtiment (boulodrome)	

DÉCISIONS CONCERNANT LA CONCLUSION ET LA RÉVISION DU LOUAGE DE CHoses POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Date décision	Bénéficiaire	Adresse	Durée	Nature des locaux	Conditions
09/12/19	CERNA	MAISON DES ASSOCIATIONS L'ANNEXE 1045 chemin des 3 poiriers	01/10/19 31/12/20	1 ^{er} étage Local 21 – 33,85 m ² Local 22 – 10 m ² RDC 1 salle de réunion partagée 40,28 m ² 1 salle de répétition partagée 31 m ² Sous sol 1 local de stockage de 15 m ²	753,99 €
18/11/19	SOUVENIR FRANCAIS	MAISON DES ASSOCIATIONS 21 Rue G. Lamarque	01/09/19 31/12/22	Bureau n°102, 1 ^{er} étage de 28 m ² locaux Partagés Anciens Combattants	229,60 €

DÉCISIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION, LA PASSATION, L'EXÉCUTION ET LE RÈGLEMENT DES MARCHÉS ET DES ACCORDS-CADRES

AO1900501	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 01 : Déconstruction - Gros oeuvre	Marché public	Travaux	Ordinaire	SARL QUAY HENRI ET FILS	51 069,46	55 469,46
AO1900502	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 02 : Renforcement de planchers bois	Marché public	Travaux	Ordinaire	SPATIAL COUVERTURE	28 052,53	37 550,06
AO1900503	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 03 : Menuiseries intérieures bois	Marché public	Travaux	Ordinaire	MENUISERIE LENOBLE S.A.S	33 517,74	35 508,34
AO1900504	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 04 : Cloisons - plafonds suspendus - peintures intérieures	Marché public	Travaux	Ordinaire	ALBERT & RATTIN	103 301,78	
AO1900505	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 05 : Sols collés	Marché public	Travaux	Ordinaire	APM	23 813,15	
AO1900506	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 06 : Serrurerie	Marché public	Travaux	Ordinaire	SOUEM CONSTRUCTIONS	20 795,00	34 645,00
AO1900507	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël/ Lot n° 07 : Plomberie	Marché public	Travaux	Ordinaire	SANITECH - AC PLOMBERIE	11 840,00	
AO19007	Réfection des planchers bois de l'école élémentaire Raymond Noël - Lot électricité	Marché public	Travaux	Ordinaire	IT'LEC	60 208,40	62 927,30
AO1900801	Parvis de la Maison de l'enfance/ Lot n° 01 : Terrassement - VRD	Marché public	Travaux	Ordinaire	SERTPR	308 263,87	325 037,99
AO1900802	Parvis de la Maison de l'enfance/ Lot n° 02 : Espaces verts	Marché public	Travaux	Ordinaire	ALPES PAYSAGE - SCOP S.A.	56 492,90	
AO1900901	Construction modulaire des bureaux de la Direction des services techniques en extension du Centre Technique Municipal et création d'une fourrière municipale/ Lot n° 01 : Terrassements généraux - espaces verts - VRD	Marché public	Travaux	Ordinaire	EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS RHONE ALPES AUVERGNE ETS SAVOIE LEMAN	244 243,89	265 949,20
AO1900902	Construction modulaire des bureaux de la Direction des services techniques en extension du Centre Technique Municipal et création d'une fourrière municipale/ Lot n° 02 : Gros oeuvre	Marché public	Travaux	Ordinaire	AB MACONNERIE	135 000,00	139 800,00

AO1900903	Construction modulaire des bureaux de la Direction des services techniques en extension du Centre Technique Municipal et création d'une fourrière municipale/ Lot n° 03 : Menuiserie -Serrurerie	Marché public	Travaux	Ordinaire	SARL FERRARIS MARCEL	15 263,40	02/10/2019
AO1900904	Construction modulaire des bureaux de la Direction des services techniques en extension du Centre Technique Municipal et création d'une fourrière municipale/ Lot n° 04 : Alimentation courant fort et courants faibles	Marché public	Travaux	Ordinaire	BATIMENT ELECTRICITE SAVOIE	22 264,31	04/10/2019
AO19010	Construction modulaire des bureaux de la Direction des services techniques en extension du Centre Technique Municipal et création d'une fourrière municipale	Marché public	FCS	Ordinaire	ALGECO	605 554,84	13/09/2019
AO1901102	Travaux d'aménagement d'une chatterie/ Lot n° 02 : CLOISONNEMENT FAUX-PLAFONDS PEINTURE	Marché public	Travaux	Ordinaire	SASU KPI	23 271,98	01/10/2019
AO1901104	Travaux d'aménagement d'une chatterie/ Lot n° 04 : MENUISERIES EXTÉRIEURES	Marché public	Travaux	Ordinaire	SAS REV'ALU	17 135,00	01/10/2019
AO1901105	Travaux d'aménagement d'une chatterie/ Lot n° 05 : ÉLECTRICITÉ	Marché public	Travaux	Ordinaire	cab bat	8 412,00	01/10/2019
AO1901106	Travaux d'aménagement d'une chatterie/ Lot n° 06 : CVC - PLOMBERIE	Marché public	Travaux	Ordinaire	ASCS	22 015,00	01/10/2019
AO1901107	Travaux d'aménagement d'une chatterie/ Lot n° 07 : SOUS-STATION DE CHAUFFAGE	Marché public	Travaux	Ordinaire	LANARO Laurent	27 462,00	01/10/2019
AO1901201	Travaux d'aménagement d'une chatterie (relance des anciens lots 1 et 3)/ Lot n° 01 : GROS-OEUVRE CARRELAGE (ancien lot 01 du marché AO19011)	Marché public	Travaux	Ordinaire	BK RENOVATION	69 192,50	02/12/2019
AO1901202	Travaux d'aménagement d'une chatterie (relance des anciens lots 1 et 3)/ Lot n° 02 : MENUISERIES INTÉRIEURES (ancien lot 03 du marché AO19011)	Marché public	Travaux	Ordinaire	AUX METIERS DU BOIS	3 797,00	02/12/2019
M219005	Achat d'une patinoire synthétique neuve et ses équipements et accessoires pour une utilisation à partir du 22 novembre 2019	Marché public	FCS	Ordinaire	SYNERGLACE	53 000,00	05/11/2019

M219006	Etude de programmation pour la création d'un ensemble cinématographique avec au besoin construction de places de stationnement en superposition	Marché public	Etudes	Ordinaire	INITIAL Consultants	39 700,00	15/10/2019
M219007	Rejointoiement des façades - Tour Sarrasine	Marché public	Travaux	Ordinaire	COMTE	57 834,99	05/11/2019
M219008	Réfection de la couverture du bâtiment Poids et Mesures / Octroi	Marché public	Travaux	Ordinaire	SPATIAL COUVERTURE	57 922,80	05/11/2019
M319003	Fourniture et livraison de pneumatiques et prestations de remplacement de pneumatiques poids lourds, engins TP et agraires, pour la Ville d'Albertville	Accord-cadre	FCS	A bons de commande	EUROMASTER FRANCE SNC	25 000,00	23/07/2019
M319006	Mission de maîtrise d'oeuvre en 2 phases : quartier de la Plaine de Confians	Marché public	Maîtrise d'oeuvre	Ordinaire	Sylvain Perillat Architecte (SPA)	88 400,00	16/09/2019
M319007	Etude de programmation pour la création d'un pôle culturel pour le Théâtre de Maistre	Marché public	Etudes	Ordinaire	ABCD	70 000,00	27/08/2019
M319008	Accord cadre prestation impressions de documents de communication	Accord-cadre	FCS	Avec marchés subséquents		55 000,00	26/09/2019
M3190091	Entretien des installations techniques de sécurité/ Lot n° 01 : Désenfumage	Marché public	FCS	Ordinaire	INCENDIE PROTECTION SECURITE	1 308,60	15/11/2019
M3190092	Entretien des installations techniques de sécurité/ Lot n° 02 : Extincteurs	Marché public	FCS	Ordinaire	INCENDIE PROTECTION SECURITE	6 232,73	25/11/2019
M319010	Fourniture de plantes à massifs - saison estivale	Accord-cadre	FCS	A bons de commande	GONTHIER HORTICULTURE	42 000,00	25/11/2019
M31901101	Travaux de câblage réseaux, électrique, installation des VPI et création de locaux informatiques dans les écoles/ Lot n° 01 : Electricité	Marché public	Travaux	Ordinaire	SARL MD ELEC	75 416,67	15/10/2019
M31901103	Travaux de câblage réseaux, électrique, installation des VPI et création de locaux informatiques dans les écoles/ Lot n° 03 : Placo-peinture	Marché public	Travaux	Ordinaire	SAS PEINTURE REVOLTA BLAUDEAU P.R.B	14 477,80	15/10/2019
M31901104	Travaux de câblage réseaux, électrique, installation des VPI et création de locaux informatiques dans les écoles/ Lot n° 04 : Menuiserie	Marché public	Travaux	Ordinaire	Menuiserie Savoisienne	11 880,16	16/10/2019
M319014	Réfection chaussées Avenue Jean Jaurès	Marché public	Travaux	A tranches optionnelles	SIORAT SAS	172 375,60	03/12/2019

**DÉCISIONS CONCERNANT L'ALIÉNATION DE GRÉ À GRÉ DE BIENS MOBILIERS
JUSQU'À 4 600 EUROS - LISTE DES VENTES RÉALISÉES SUR AGORASTORE**

Libellé	Fin d'enchère	Prix enchéri TTC	Civilité	Nom	Ville
Lot de 7 caméras piétons DrivePro Body 10 de Transcend	31/07/2019 16:00:00	221	Monsieur	CHEBEL	Cluses
PIAGGIO PORTER du 29/11/2005	02/09/2019 16:02:00	315	Société	Aix Platanes Carrosserie Industrielle	Aix-en-Provence
PIAGGIO PORTER du 2/09/1998	02/09/2019 16:02:00	515	Société	Aix Platanes Carrosserie Industrielle	Aix-en-Provence
PIAGGIO PORTER du 19/09/2000	02/09/2019 16:02:00	515	Société	Aix Platanes Carrosserie Industrielle	Aix-en-Provence
PIAGGIO PORTER du 25/08/2004	02/09/2019 16:00:00	205	Société	Aix Platanes Carrosserie Industrielle	Aix-en-Provence
AILERON Marque VILLETON	02/09/2019 16:00:00	300	Monsieur	FRANCOIS	St laurent en royans
LOT DE 3 PIAGGIO PORTER pour pièces	31/10/2019 15:00:00	150	Monsieur	Hippo'clean	Dolomieu

4° Remerciements des associations

Jacqueline ROUX

L'Association France Palestine remercie la municipalité pour la mise à disposition d'un camion avec chauffeur pour le ramassage des textiles le 6 novembre dernier.

Le Grand Bivouac remercie la municipalité pour l'appui majeur et décisif que la ville a apporté une nouvelle fois, à la réalisation de la 18ème édition du festival.

L'université populaire d'Albertville remercie la municipalité pour le soutien accordé au cours de cette première année UnivPop.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ
LUNDI 20 JANVIER 2020 À 18H00**

DELIBERATIONS

1-1-1 Délégation de service public pour la gestion du camping Les Adoubes – Rapport annuel du délégataire au 30 août 2019

L'établissement est commercialisé sous l'appellation « Le Camping des Adoubes ».

Chiffre d'affaires global au 30 août 2019 : **98 786 €** (99 056 € en 2018)

- emplacements nus : 58 310 € contre 55 473 € en 2018
- locatifs : 22 252 contre 26 541 € en 2018
- ventes annexes (électricité, lave-linge, snack, petits déjeuners, wifi): 18 224 € contre 17 042 € en 2018

Le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la concession pour la gestion du camping au titre de l'exercice 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-2 Délégation de service public pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour – Rapport annuel du délégataire – Exercice 2018

Chiffre d'affaires : 293 255,01 €

Charges d'exploitation :

- charges courantes : 307 303,66 €
- frais siège : 21 266 €

Résultat brut d'exploitation :- 12 918,98 €

Résultat net comptable : - 28 910,80 €

Redevances versées à la commune = 3 000 €

Le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la concession pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour au titre de l'exercice 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2 Protocole de rénovation des contrats de ville

La durée des contrats de ville a été prolongée jusqu'en 2022 par la Loi du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.

Les contrats de ville doivent désormais être renégociés afin d'intégrer les nouvelles priorités gouvernementales, en lien avec les autres signataires du contrat de Ville.

Cette rénovation des contrats sous la forme d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques ajouté au contrat de ville initialement signé le 13 juillet 2015.

Approbation du plan d'action rénové du contrat de ville d'Albertville et autorisation au maire ou à défaut à son représentant, à signer le protocole de rénovation avec les partenaires du contrat de ville sur la base du plan d'actions.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES AVEC 6 ABSTENTIONS

2-1-1 Communauté d'agglomération Arlysère – Modification statutaire - Prise en charge du financement du contingent SDIS sur l'ensemble du territoire

Le conseil communautaire, lors de sa réunion du 14 novembre 2019, a approuvé l'élargissement de la compétence « Financement du contingent départemental pour les services de secours et de lutte contre l'incendie », jusqu'alors limitée aux communes du Val d'Arly, à l'ensemble des communes du territoire Arlysère.

Approbation de l'élargissement de la compétence 4-C-19° - « Financement du contingent départemental pour les services de secours et de lutte contre l'incendie à l'ensemble du territoire Arlysère ».

Approbation de la modification statutaire de la communauté d'agglomération Arlysère en résultant.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-1-2 Procès verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire – Avis de la commune

Le transfert de la compétence d'action sociale d'intérêt communautaire entraîne de plein droit la mise à disposition gratuite, sans transfert de propriété, des biens meubles et immeubles nécessaires à son exercice au CIAS Arlysère par le centre communal d'action sociale d'Albertville. Cette mise à disposition des biens cesse le jour où cesse le transfert de

compétence, ou le jour où les biens ne sont plus nécessaires à son exercice.

Avis favorable de la commune d'Albertville au projet de procès verbal de mise à disposition des biens du CCAS d'Albertville au CIAS Arlysère.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2-1 Acquisition Michel PERQUIN – Plaine de Conflans Parcelle AO 64

Acquisition de la parcelle cadastrée section AO 64 de 1 712 m² sise Saint Sébastien, au prix de vente de 100 000 euros (cent mille euros) frais d'agence inclus appartenant à Monsieur Michel PERQUIN et vendue par l'agence CIS IMMOBILIER.

Autorisation au maire ou à un adjoint ayant délégation à signer l'acte authentique de vente et tout document à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2-2 Acquisition Daniel RACT BRANCAZ – Intersection rue Raymond BERTRAND et Evariste VAUTHIER Partie parcelle AY 91

Acquisition à l'euro symbolique d'une emprise de 7 m² à prélever sur la parcelle cadastrée section AY 91 sise 23 chemin des communaux appartenant à monsieur Daniel RACT BRANCAZ domicilié 106 chemin de la Sellive 73200 MERCURY.

Autorisation au maire ou à un adjoint ayant délégation à signer l'acte authentique de vente et tout document à cet effet.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Dominique RUAZ quitte momentanément la séance
Le quorum est réapprécié (27 personnes)**

2-3-1 Convention de mise à disposition d'une salle située Maison de quartier du Champ de Mars au profit de la cantine solidaire Albertvilloise

Approbation de la mise à disposition gracieuse au profit de cantine solidaire Albertvilloise la salle de restauration de la Maison de quartier du Champ de Mars.

Autorisation à signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Dominique RUAZ rejoint la séance
Le quorum est réapprécié (28 personnes)**

2-3-2 Convention de mise à disposition de salles de formation au profit de L'école du commerce et de la relation clientèle G5

Dans le cadre du Campus des métiers de la montagne, mise à disposition à titre onéreux de salles de formation.

Approbation de la convention de mise à disposition au profit de L'école du commerce et de la relation clientèle G5, pour les salles de formation pour l'année scolaire 2019-2020.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-3 Convention de mise à disposition de salles de formation au profit du GRETA SAVOIE

Dans le cadre du Campus des métiers de la montagne, mise à disposition à titre onéreux de salles de formation.

Approbation de la convention de mise à disposition au profit du GRETA SAVOIE, pour les salles de formation.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-4 Bail précaire d'un local pour l'activité de snack, Parc olympique Henry-Dujol au profit de monsieur Cédric HENRY

A compter du 20 décembre 2019, mise en location au bénéfice de monsieur Cédric HENRY, des locaux de l'ancien point d'accueil de l'office de tourisme situés avenue des 16èmes Jeux Olympiques, au sein du parc olympique Henry-DUJOL

Approbation du bail précaire appelé à être conclu entre la commune d'Albertville, bailleur, et monsieur Cédric HENRY, moyennant un loyer mensuel de 200 euros HT.

Autorisation à signer ledit bail et à accomplir toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

La recette correspondante sera inscrite au chapitre 75 de la section de fonctionnement du budget communal.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS, Josiane CURT, Michel BATAILLER et Yves DUJOL quittent momentanément la séance.
Le quorum est réapprécié : 22 personnes**

2-4 Fusion des OPH d'Ugine et Val Savoie Habitat avec la SEM4V

Approbation du projet de traité de fusion entre les OPH d'Ugine, Val Savoie Habitat et de la SEM4V

Habilitation des représentants de la commune à l'Assemblée générale extraordinaire de la SEM4V à approuver la fusion, ainsi que toute opération contribuant à la réalisation de l'opération.

Approbation de l'agrément d'ADESTIA, SAS au capital de 403 897 458 €, dont le siège social est situé au n°33 de l'avenue Pierre Mendès France à Paris 75013 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n°428 783 302, en tant que nouvel actionnaire de la SEM4V.

Approbation de l'agrément de la cession pure et simple de 15 000 actions de la SEM4V détenues par la Caisse des dépôts et consignations à ADESTIA, filiale de CDC Habitat, au montant nominal de 5 €, soit 75 000 €.

Poursuite du travail engagé sur cette base, et habiliter le maire à négocier et conclure toute convention dans ce cadre.

DELIBERATION ADOPTEE A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES avec 5 VOTES CONTRE

**Frédéric BURNIER FRAMBORET, Jean MARTINATO, Aziz ABBAS, Josiane CURT, Michel BATAILLER et Yves DUJOL rejoignent la séance.
Le quorum est réapprécié : 28 personnes**

3-1 Recrutement des agents recenseurs

Recrutement des agents recenseurs selon les modalités suivantes :

- création de cinq emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires ;
- rémunération nette de 1,10 euro par logement et 1,60 euro par habitant ;
- prime de 20 % maximum en fonction de la qualité du travail effectué ;

- prime de 30 % maximum en fonction du taux de retour des questionnaires renseignés sur Internet ;
- indemnité horaire pour 6 heures de formation préalable ;
- une semaine de travail à temps non complet rémunérée en référence à l'indice majoré 327 correspondant au 1er échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale pour les opérations de contrôle accomplies pendant et au terme du recensement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2 Modification du tableau des effectifs

Modifications de postes suivantes :

A compter du 1er janvier 2020

- création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet au sein du secteur voirie/entretien des cimetières
- transformation d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 17H30 hebdomadaires en un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet 26H22 hebdomadaires à la cuisine centrale. L'avis du comité technique a été sollicité le 12 décembre 2019
- création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet au sein des services périscolaires et accueil de loisirs sans hébergement « Les Pommiers »

A compter du 1er janvier 2020, au titre des avancements de grade de l'année 2020

- création d'un poste de technicien principal de 1ère classe à temps complet au sein du service systèmes d'informations
- création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet au sein du secteur parc automobile
- création de six postes d'adjoints techniques principaux de 1ère classe à temps complet
 - un poste au sein du secteur propreté urbaine
 - un poste au sein du secteur métallerie signalisation/aires de jeux
 - un poste au sein de l'équipe n°2 des espaces verts
 - un poste au sein de l'équipe n°1 des espaces verts
 - un poste au sein de la cuisine centrale
 - un poste au sein du secteur parc auto
- création de trois postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe à temps non complet :
 - un poste à temps non complet 25H00 au sein du secteur installations sportives
 - un poste à temps non complet 22H30 au sein du service vie scolaire
 - un poste à temps non complet 29H10 au sein de la cuisine centrale
- création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Pommiers »
- création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet 28H30 au sein du service périscolaire
- création d'un poste de brigadier-chef principal de police municipale à temps complet au sein du service police municipale
- création de trois postes d'agents spécialisés principaux de 1ère classe des écoles maternelles à temps complet au sein du service vie scolaire
- création de dix postes d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe à temps complet :
 - un poste au sein du service accueil et citoyenneté
 - deux postes au sein du service affaires générales
 - un poste au sein du service urbanisme/foncier
 - un poste au sein du service finances
 - un poste au sein du service commande publique
 - un poste au sein du service aires de jeux (création/contrôle) et énergie
 - un poste au sein du service ressources humaines
 - un poste d'adjoint au sein du service archives administratives et historiques

- un poste au sein du service vie associative
- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps non complet 28H00 au sein du service guichet unique
- la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet 17H30 au sein du service guichet unique/accueil de l'espace administratif et social
- création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps non complet 17H57 au sein du service accueil et citoyenneté

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-3 Régime indemnitaire – Éligibilité des agents relevant de la filière police municipale à l'indemnité d'administration et de technicité (IAT)

Mise en œuvre de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) en faveur des agents relevant de la filière police municipale (agents relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale ou du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale) à compter du 1er janvier 2020, avec un coefficient multiplicateur de 3,5 retenu.
Autorisation à signer, au nom et pour le compte de la collectivité, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1 Subventions 2019 aux associations - Attribution d'une subvention en réponse à l'appel à projet 2019 du contrat de Ville - Convention avec l'Union Olympique Albertville Football

Dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville 2019, affectation d'un médiateur Adulte Relais au sein du Club de Football UOA pour soutenir son activité autour de 3 axes :

- le développement de la pratique du football féminin afin de promouvoir la mixité et la place des femmes dans le sport.
- l'appui aux animations et activités au sein du quartier prioritaire afin « d'aller vers » les publics en voie de marginalisation.
- l'appui à l'organisation et à la structuration de la prise en charge éducative et sportive des jeunes du Club.

L'Etat soutient cette priorité en apportant une aide au club de 19 639,39 €/an.

En complément de la subvention apportée par l'État,
Approbation du versement d'une subvention de 875 € au club de football UOA pour l'année 2019 dans le cadre de cette action et de la convention correspondante.
Autorisation à signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Michel BATAILLER quitte momentanément la séance.
Le quorum est réapprécié : 27 personnes**

4-2 Subventions 2019 aux associations - Subvention exceptionnelle de 17 000 euros à l'Association Sportive Savoyarde Albertville Ugine Handball (ASSAU Handball) - Avenant à la convention d'objectifs

La Ville d'Albertville a signé une convention d'objectifs avec l'ASSAU handball pour l'année 2019. Celle-ci prévoyait le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement de 27 187 euros.

Approbation du versement à l'ASSAU Handball d'une subvention exceptionnelle de 17 000 euros afin d'aider le club à poursuivre sa dynamique sportive et à assumer ses frais

supplémentaires pour la saison 2019/2020 et autorisation à signer l'avenant à la convention d'objectifs avec le président de l'association.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

**Michel BATAILLER rejoint la séance.
Le quorum est réapprécié : 28 personnes**

4-3 Association l'Atelier – Convention d'objectifs et de moyens 2020-2022

L'Association l'Atelier souhaite développer son activité, notamment en diversifiant ses actions de transmission afin de toucher un public plus nombreux et varié, en diversifiant les techniques et esthétiques enseignées et en initiant des actions de sensibilisation et d'éducation à l'image.

Afin d'accompagner la mise en œuvre du nouveau programme d'actions et valoriser les savoir faire rares et spécifiques maîtrisés par l'Association qui contribuent à l'animation de la commune et à son rayonnement :

Approbation du versement d'une subvention de 24 000 euros à l'association Atelier pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

Approbation de la convention d'objectifs et de moyens pour une durée de 3 ans.

Autorisation à signer la convention correspondante avec le Président de l'association.

Les crédits nécessaires seront inscrits prioritairement au budget principal 2020.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
AVEC 2 ABSTENTIONS**

**Laurent GRAZIANO rejoint la séance
Le quorum est réapprécié : 29 personnes**

4-4 Subventions aux associations 2020 – Versement d'avances

Versement d'avances, au mois de janvier 2020, aux associations signataires de conventions pluriannuelles avec la ville tel que défini dans le tableau ci-dessus.

Associations conventionnées	Montants subventions 2019	Avances versées en janvier 2020	
		Taux	Montant
Amicale du Personnel de la Ville et du CCAS d'Albertville	94 700,00 €	30 %	28 410,00 €
Chat Libre Albertville	10 000,00 €	30 %	3 000,00 €
Comité des Fêtes d'Albertville	72 000,00 €	30 %	21 600,00 €
Le Grand Bivouac	80 000,00 €	30 %	24 000,00 €
L'Atelier	10 500,00 €	50 %	5 250,00 €
Total	267 200,00 €		82 260,00 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-5 Marché des potiers – convention entre la ville et l'association d'Argiles pour l'organisation du 11ème marché des potiers le week-end du 31 juillet et 1er août 2020

Le 11^{ème} Marché des Potiers se déroulera le week-end du 31 juillet et 1^{er} août 2020 à Conflans.

L'évènement est mis en place dans le cadre d'un partenariat avec l'association D'Argiles.

La commune, organisatrice de l'évènement, prend en charge les frais d'organisation.

L'association, via un potier référent local, s'implique dans l'organisation, fournit des listes d'artisans et participe à la communication.

Elle prévoit en outre que la Ville perçoive la somme de 15 euros supplémentaires sur l'inscription des potiers qui n'adhèrent à aucune association de potiers, recette qui sera reversée à l'Association D'Argiles.

Approbation de la convention d'organisation du Marché des Potiers et autorisation à signer la convention.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Budget annexe du réseau de chaleur – Décision modificative n° 1 de 2019

Approbation de la décision modificative n° 1 de 2019 du budget annexe du réseau de chaleur, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à somme nulle en fonctionnement et en investissement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-2 Fonds de concours de la communauté d'agglomération Arlysère pour l'aménagement d'une plateforme de conteneurs semi-enterrés – Maison de l'enfance Simone VEIL

Sollicitation d'un fonds de concours auprès de la communauté d'agglomération Arlysère au titre de la réalisation de la plateforme de conteneur semi-enterrés de la maison de l'enfance Simone VEIL pour une participation financière relative à la réalisation du génie civil d'un montant total estimé de 8 700 euros HT.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-3 Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020

Afin d'assurer la continuité des services publics communaux avant l'adoption du budget primitif 2020 de la commune, je vous propose :

Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2020 avant le vote du budget primitif 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2019, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ou aux autorisations de programme/crédits de paiement en cours, tels que précisés et affectés dans les tableaux ci-après :

<p>Affectation et montant des crédits pouvant être engagés, liquidés et mandatés avant le vote du budget primitif 2020</p>

BUDGET PRINCIPAL :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2019 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2020*
20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	624 642,75	16 700,00	607 942,75	151 980,00
204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	137 155,00	0,00	137 155,00	34 280,00
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 287 177,72	379 548,98	1 907 628,74	476 900,00
23 – IMMOBILISATIONS EN COURS	18 728 704,23	12 761 845,60	5 966 858,63	1 491 710,00
26 – PARTICIP. ET CREANCES RATTACH. A DES PARTICIPATIONS	20 000,00		20 000,00	5 000,00
27 – AUTRES IMMO. FINANCIERES	694 960,00		694 960,00	173 740,00
4541 – OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	10 000,00		10 000,00	2 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT hors dette et AP/CP	22 502 639,70	13 158 094,58	9 344 545,12	2 336 110,00

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2019 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2020*
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 770,19		105 770,19	26 440,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	105 770,19	0,00	105 770,19	26 440,00

BUDGET ANNEXE DU PARC DE STATIONNEMENT :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2019 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2020*
23 – IMMOBILISATION EN COURS	28 918,20		28 918,20	7 220,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	28 918,2	0,00	28 918,20	7 220,00

BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS DE LOCAUX PROFESSIONNELS A TVA :

Chapitres – libellé	Crédits ouverts en 2019 (BP +BS + DM)	Crédits ouverts crédits de paiement	Montant total à prendre en compte	Montant autorisé avant le vote du BP 2019*
20- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 000,00		4 000,00	1 000,00
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 250,00		30 250,00	7 560,00
22- IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION	286 360,00		286 360,00	71 590,00
23 – IMMOBILISATION EN COURS	15 118,00		15 118,00	3 770,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE	335 728,00		335 728,00	83 920,00

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 19H45